

Propos liminaires de M. Jacques Chirac,  
Président de la République, et de M.  
Mahmoud Abbas, Président de l'Autorité  
palestinienne, sur les relations franco-  
palestiniennes et sur l'aide au peuple  
palestinien, à Paris le 28 avril 2006.

LE PRESIDENT - Mesdames, Messieurs, je suis très heureux d'accueillir aujourd'hui le Président de l'Autorité palestinienne, le Président Mahmoud ABBAS, et je lui souhaite la plus cordiale des bienvenues.

Il incarne l'aspiration légitime du peuple palestinien à la paix et à un Etat démocratique et je lui renouvelle le soutien de la France.

S'agissant du gouvernement du Hamas, nous l'invitons, la France et la communauté internationale l'invitent, à rallier les positions prises par la communauté internationale et, en particulier, par la Quartet. C'est une condition essentielle et nécessaire à l'établissement de relations normales avec ce gouvernement.

S'agissant du problème de l'aide au peuple palestinien, aide humanitaire, aide technique, la France estime que cette aide doit être maintenue, pour des raisons humaines ainsi que politiques. Elle plaidera ce maintien auprès de la communauté internationale et notamment, auprès de l'Union européenne. Bien entendu, nous allons en discuter avec le Président Mahmoud ABBAS de façon à déterminer les modalités les mieux appropriées pour que la distribution de cette aide soit à la fois juste et équitable. Et nous souhaitons le faire en étroite coopération avec le Président de l'Autorité palestinienne.

Mais l'essentiel c'est le rétablissement d'un processus politique négocié, de façon à permettre l'établissement de la paix entre deux Etats, vivant côte à côte, en paix et en sécurité.

Voilà les principaux sujets que j'aurai le privilège de discuter avec le Président Mahmoud ABBAS, à qui je laisse volontiers la parole.

M MAHMOUD ABBAS - Je voudrais vous remercier, Monsieur le Président et je suis très heureux d'être aujourd'hui votre invité afin que nous puissions procéder à un échange d'opinions et de points de vue concernant les sujets que vous venez de mentionner.

L'aide au peuple palestinien doit se poursuivre, surtout l'aide humanitaire et celle permettant de payer les salaires des fonctionnaires palestiniens. Cela est absolument essentiel, le sujet est crucial pour la vie du peuple palestinien, sinon nous allons au devant d'une catastrophe.

Nous confirmons ici notre respect le plus total de la légalité internationale depuis les accords d'Oslo jusqu'à la Feuille de route et tous les accords qui ont été conclus entre ces deux étapes. Nous affirmons que nous voulons vivre dans la paix, la sécurité et la stabilité, aux côtés de l'Etat d'Israël. Nous affirmons qu'une solution négociée avec Israël, sur la base de la Feuille de route, est le meilleur moyen pour parvenir à une paix durable. C'est pour cela que nous sommes en contact avec les Israéliens, afin d'entamer des négociations directes avec le nouveau gouvernement, dès qu'il sera formé.

Nous voulons dire, ici, que des solutions unilatérales ne peuvent pas conduire à des résultats, ni permettre d'arriver à une solution et cela ne ferait que remettre cette solution à plus tard.

Nous sommes ici pour parler de tout cela avec le Président de la République, afin de pouvoir parvenir à des solutions rapides à tous les problèmes que nous avons à aborder.

LE PRESIDENT - Je vous remercie.